



L'école de musique à la rencontre des écoliers de la ville

Durant une semaine, des enseignants de l'école de musique sont venus à la rencontre des écoliers de maternelle et d'élémentaire. Les élèves ont ainsi découvert les différents instruments enseignés : flûte, hautbois, clarinette, saxophone, trompette, trombone, tuba, percussion, batterie, tambour et guitare.





Lancement de la saison culturelle en plein air

Cette année, le public est venu masqué pour découvrir la programmation culturelle de Saint-Pierre-des-Corps. Le rendez-vous était donné en plein air, devant la salle des fêtes, dès 19h. Les événements culturels à venir ont été présentés par Mickaël Chapeau, nouvel adjoint à la culture, Céline Illig, responsable du centre culturel communal et Christophe Perault, directeur de l'école de musique. L'orchestre Ducoin de la Compagnie du Coin a animé la soirée, placée sous le signe de la culture!



Des sièges de toutes formes et couleurs

État de sièges est la première exposition de la saison culturelle 2020-2021. Les visiteurs étaient invités au vernissage à découvrir les créations d'artistes et d'amateurs autour du thème des « sièges ». Le vernissage a été organisé sous forme de plusieurs visites guidées (jauge limitée à 20 personnes par groupe), avec l'artiste Xavier Bertola. Ces visites ont permis au public de mieux comprendre l'histoire de chacune de ces œuvres, aux formes et aux couleurs diverses et variées.



Un spectacle d'humour musical pour lancer la saison culturelle

Frédéric Fromet, révélé au grand public par sa chanson d'actualité hebdomadaire sur France Inter, a ouvert le bal de la saison culturelle. Les spectateurs étaient au rendez-vous dans les sièges rouges du centre culturel pour découvrir les textes humoristiques du chanteur, qui puise son inspiration dans l'actualité, avec des mélodies connues et réadaptées pour l'occasion. Un public conquis, la saison des spectacles est officiellement lancée!

L'édito du maire



Quinze jours de fête à la bibliothèque

En octobre, la bibliothèque participait à la Quinzaine du livre jeunesse, un événement départemental qui proposait de découvrir une sélection de 325 livres parus dans l'année. Des animations ont également été organisées autour du thème des bibliothèques. L'exposition *Cekoidonc?* permettait de comprendre le fonctionnement et les métiers de ces spécialistes du livre. Les passionnés d'enquêtes ont également profité des festivités: les bibliothécaires ont créé une murder party. Les enquêteurs assistaient le commissaire pour découvrir l'auteur de l'assassinat du directeur de leur établissement.



Cathy Munsch-Masset de la Métropole visite le quartier de la Rabaterie

Cathy Munsch-Masset, vice-présidente de la Métropole déléguée à la politique de la ville et à la rénovation urbaine et Emmanuel François ont visité le quartier de la Rabaterie dans le cadre du projet de rénovation urbaine du centre commercial. Mathieu Lambert (premier adjoint), Christian Bonnard (adjoint en charge de l'environnement et de l'urbanisme), Laurence Lefèvre (adjointe en charge de la santé et des aînés, de la communication et de la vie associative), Eloïse Drapeau et Amin Brimou (adjoints en charge de l'éducation, de la jeunesse et de l'enfance) ont présenté des équipements municipaux du quartier tels que la Maison de l'Aubrière, le street-workout (parcours sportif), la résidence autonomie pour personnes âgées la Diablerie, le gymnase du Val Fleuri, etc.

Ensemble, avec la Métropole



ésormais, Saint-Pierre-des-Corps prend pleinement sa place au sein de la Métropole. Fin septembre, nous avons reçu le président Schwartz et échangé, au cours d'une matinée et lors du déjeuner qui a suivi, des différents projets de la mandature.

Wilfried Schwartz m'a affirmé le soutien de la Métropole concernant la réalisation de l'échangeur de l'autoroute A10 au niveau des Atlantes. Nous avons rencontré les différents partenaires et

nous travaillons en étroite collaboration à ce sujet.

Quelle importance ce projet a-t-il pour notre commune ? Une circulation plus fluide : la desserte de la gare ne se fera plus par le centre-ville mais par le sud de la ville, cette jonction complétant la création de l'échangeur.

Nous avons aussi accueilli Cathy Munsch-Masset, vice-présidente de la Métropole, pour une visite du quartier prioritaire de la ville qui héberge un tiers de la population (voir photo ci-contre). La rénovation du centre commercial de la Rabaterie a été abordée et les changements que nous avions proposés lors de notre campagne, entendus.

Lors de la visite au collège Jacques-Decour, le city stade a été évoqué et une nouvelle organisation pour son utilisation envisagée. En accord avec le principal du collège, François Leray, et Jean-Gérard Paumier, président du département, l'usage de cet équipement sera partagé entre les élèves pendant le temps scolaire et tous les jeunes de la commune en dehors de ces horaires. Une belle avancée collective en partenariat avec le Conseil départemental pour apporter de la sérénité dans les relations entre les différents usagers du city stade.

De la même manière, nous entendons vos témoignages sur les violences urbaines quotidiennes. C'est un travail de longue haleine que de constituer une police municipale et d'installer la vidéo protection aux endroits stratégiques. Nous poursuivons sans relâche nos efforts dans ce domaine.

Également témoin de la détresse de patients obligés d'être hospitalisés, j'ai tenu à ce que la ville de Saint-Pierre-des-Corps signe, dès l'installation du nouveau CCAS (centre communal d'action sociale), une convention permettant aux structures d'hospitalisation à domicile d'intervenir à la Diablerie.

Dans cette même volonté, notre préoccupation des fragilités les plus diverses nous amène à vous présenter dans ce numéro un dossier sur le handisport (pages 9 à 11).

Bonne lecture!

Emmanuel François Maire de Saint-Pierre-des-Corps

PEFC 10-31-1087 / Certifié PEFC / pefo-france.org

MAIRIE 02 47 63 43 43

34 av. de la République Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

> VOS ÉLUS sur rendez-vous 02 47 63 43 43

ARCHITECTE **COLORISTE** 02 47 63 44 09

Centre technique 1 rue Robespierre

· Vous construisez ou réaménagez une maison ? Rencontrez un architecte-coloriste sur rendez-vous vendredi 6 novembre de 9h à 12h et de 14h à 17h.

CONCILIATEUR POINT D'ACCÈS AU DROIT MÉDIATION EMPLOI

AIDE CAF 02 47 63 44 60

Le bloc notes

Maison de l'Aubrière rue de l'Aubrière

- Le conciliateur essaie de régler à l'amiable les conflits entre particuliers. Mardi 10 et mardi 24 novembre de 14h à 17h sur rendez-vous. au 02 47 63 44 60...
- Informations sur les droits et devoirs de chacun face aux problèmes iuridiques auotidiens au point d'accès au droit. Permanence mardi matin et jeudi après-midi.
- · Permanence médiation emploi, pour l'accompagnement dans les recherches d'emploi, assurée par ID37, jeudi 5 et jeudi 19 novembre de 9h à 12h30 sur rendez-vous au 02 47 37 95 44.
- · Association, comment faire ? Permanence assurée par ID37 pour aider à la

création et au fonctionnement d'associations. Tous les mercredis de 14h à 17h. 07 83 97 23 58.

CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ 02 47 63 43 60

12 rue Rosenberg

- · Consultations de mégénérale decine rendez-vous : lundi 8h30-12h/14h-19h, mardi 8h30-12h, mercredi 14h30-19h, jeudi 8h30-12h/14h-18h, vendredi: 8h30-12h/13h30-17h.
- Dépistage diabète : sur rendez-vous, le mardi 17 novembre de 8h à 9h30. Venir à jeun.
- · Soins infirmiers au cabinet: sur rendez-vous, du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h.

www.saintpierredescorps. fr/index.php/centre-municipal-de-sante

LE CARNET

Naissances

Loup BERTRAND, Priam YVIQUEL VAUTHEROT, Tiyana BARBIER, Jassim BEN MOUSSA, Gwenaël CHAR-TIER VILMONT, Isra KHALFI, Ayden DEROUICHE, Noor BAZIOU, Otniel NZEZA

Mariages

Stéphane BEIGNEUX et Christelle AUPÉE, Allae Eddine BOUMAZA et Lolita ROBERT

Décès

Raymond MESTRE



LUNDI 9 NOVEMBRE - 18H30

SALLE DES FÊTES **OUVERT AU PUBLIC** PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE

Dépistage au Covid-19

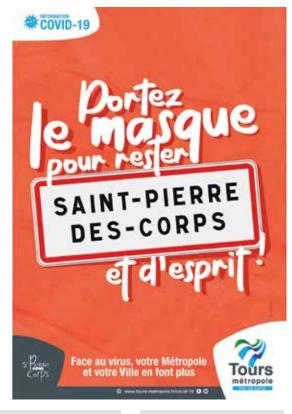
Deux laboratoires de Saint-Pierre-des-Corps proposent le dépistage du Covid-19, gratuit et sans ordonnance (résultats en 24 heures) :

- Laboratoire Cerballiance : du lundi au samedi entre 11h30 et 12h30. Sur rendez-vous au 02 47 46 22 11 ou sur le site www.doctolib.fr. Prélèvements passage Emmanuel-Chabrier, salle n°3.
- Laboratoire ABO Centre (66 rue de la Rabaterie) : du lundi au vendredi de 10h à 13h30 et de 14h à 17h. Prélèvement sans rendez-vous.

Les personnes doivent se munir de leur carte vitale, ou de leur attestation de sécurité sociale et/ou de leur pièce d'identité, ainsi que d'un masque.

Relève des compteurs d'eau

Elle doit être effectuée une fois par an par la régie de l'eau pour calculer votre consommation réelle et établir votre facture de fin d'année. Elle s'effectuera de mi-novembre à fin décembre. En cas d'absence lors du passage du releveur, vous trouverez un carton dans votre boîte aux lettres pour réaliser votre relevé vous-même et informer la régie de l'eau. Renvoyez le carton complété à l'adresse indiquée ou téléphonez au 02 47 80 11 00 pour transmettre le relevé. Sans retour de votre part, votre facture sera basée sur un index estimé, ce qui pourrait entraîner une surfacturation.



SUR L'AGENDA DU MAIRE EN NOVEMBRE

Mardi 3 : Rendez-vous avec le directeur du groupe Eiffage. Réunion avec le Groupe Partenariat Opérationnel de la Rabaterie. Mercredi 4 : Réunion à la Métropole dans le cadre du cycle de l'eau. Jeudi 5 : Comité de pilotage Covid en préfecture. Comité de pilotage sur l'étude du pôle gare à la Métropole. Vendredi 6 : Point Métropole sur l'aménagement de l'avenue Jacques-Duclos et la réfection de voirie de la rue Marcel-Cachin. Lundi 9 : Rendez-vous avec Action Logement. Rendez-vous avec le maraîcher Guillaume Geffard à la Morinerie. Conseil municipal, 18h30. Mardi 10 : Groupe Partenariat Opérationnel sur Saint-Pierre-des-Corps. Commission politique de la ville et habitat à la Métropole. Mercredi 11 : Cérémonie commémorative Armistice 1918, 10h30, monument aux morts. Jeudi 12 : Assemblée générale de l'agence d'urbanisme. Mercredi 18 : Rendez-vous avec Monsieur Moras, directeur général de Dalkia. Jeudi 19 : Comité de pilotage Covid en préfecture. Vendredi 20 : Visite des enfants de l'école Marceau/ Paul-Louis-Courier dans le cadre du Conseil municipal des enfants. Lundi 23 : Conseil métropolitain. Du 23 au 26 : Congrès des maires de France, Paris.



Mensuel d'informations municipales de Saint-Pierre-des-Corps Novembre 2020 n° 397

- Directeur de la publication : Emmanuel François
- Réalisation : Amélie Barbotin Tatiana Lorilleux, Anne-Lise Pauchet
- Impression : Vincent imprimeries. Tours
- Tirage: 9 500 exemplaires
- Dépôt légal : octobre 2020 ISSN nº 1257-5216



La Diablerie, une résidence autonomie très active



La résidence autonomie La Diablerie, située 24 rue Marcel-Paul, peut accueillir jusqu'à 68 résidents. « Les personnes âgées qui ont choisi de vivre dans ce lieu l'ont fait librement, souvent afin d'éviter la solitude. En même temps, elles peuvent garder leur autonomie dans la vie quotidienne. Vous retrouvez dans ce numéro une plaquette dédiée à ce lieu, afin d'avoir plus d'informations » explique Laurence Lefèvre, adjointe en charge de la santé et des aînés.

Actuellement, ils sont une cinquantaine à vivre à la résidence. De nombreuses activités leurs sont proposées pour

entretenir le corps et l'esprit. « Nous avons une animation bien-être avec le " do-in ", une technique d'automassage par pressions, issue de la médecine traditionnelle chinoise, qui permet de libérer les tensions et les blocages du corps » complète Gania Bougadba, conseillère municipale en charge des personnes âgées. « Tous les mois, des musiciens viennent jouer à la résidence. En octobre c'est un trompettiste qui s'est déplacé. Un repas à thème est organisé ce mois-ci et nous travaillons à mettre en place un atelier numérique pour utiliser les tablettes offertes par le Crédit Agricole à la structure.»

Des ateliers « mémoire » tous les mardis



Depuis le 29 septembre, un atelier mémoire est proposé tous les mardis à l'ensemble des résidents, animé par une professionnelle, Emmanuèle Dansault.

La psychopédagogue stimule toutes les intelligences (musicale, verbale, corporelle, logique, etc) du cerveau par le biais de différents jeux : rébus, charades, calculs, symétries, photos. « Cela permet de travailler sa mémoire tout en passant un bon moment ensemble» explique-t-elle.

Des jobs dating du 9 au 13 novembre



En partenariat avec le Pôle Emploi de Saint-Pierre-des-Corps, des jobs dating auront lieu du lundi 9 au vendredi 13 novembre aux salles de la Médaille. Toute personne intéressée doit prendre contact en appelant le 02 47 66 09 87 (ligne téléphonique Pôle Emploi), jusqu'au 6 novembre (du lundi au vendredi). Informations sur le site internet de la ville - *saintpierredescorps.fr* - ainsi que sur la page Facebook.

Le Conseil départemental lance la ligne téléphonique « Grand âge et handicap »

Depuis la mi-septembre, le Conseil départemental a mis en place la ligne « Grand âge et handicap », un numéro de téléphone dédié à l'information des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et de leurs proches.

Tous les jours de la semaine (sauf le jeudi) de 9h à 12h et 13h30 à 16h30, vous pouvez joindre un conseiller au 02 47 75 26 66. À travers un entretien individualisé, il répondra à vos besoins d'information, d'orientation et d'accès aux droits et prestations au Conseil départemental (pour les personnes âgées) ou à la Maison Départementale des Personnes Handicapées.

Ce service est également accessible par mail aux adresses suivantes :

• Personnes âgées : infograndage@departement-touraine.fr

• Personnes handicapées : info@mdph37.fr



Pas d'augmentation du prix de la cantine en 2021

La nouvelle équipe municipale souhaite soutenir le pouvoir d'achat des familles, que l'on sait fortement impacté par la crise sanitaire.

C'est pourquoi le maire, Emmanuel François, sur proposition de ses adjoints en charge de l'éducation, la jeunesse et l'enfance, Eloïse Drapeau et Amin Brimou, a décidé de geler les tarifs de la cantine pour l'année 2021. Cette décision s'intègre dans une politique de la ville davantage responsable, juste et solidaire qui vise à accompagner les habitants de Saint-Pierre-des-Corps dans cette période difficile.



Un conseil municipal rien que pour les enfants!



Les enfants pourront bientôt exprimer leurs idées. La nouvelle municipalité met en place un conseil municipal des enfants dès le début de l'année 2021.

« Ce projet s'inscrit dans une démarche éducative, pédagogique et citoyenne. Nous souhaitons que les jeunes prennent du plaisir à participer à cette initiative. Ce grand projet s'inscrit dans une dynamique de démocratie locale et représente une réelle chance pour notre jeunesse et notre collectivité » explique Amin Brimou, adjoint à l'éducation, la jeunesse et à l'enfance.

Les élections auront lieu en janvier, dans les écoles élémentaires de la ville. Chaque

élève volontaire et scolarisé en classe de CM1 et CM2 pourra se présenter lors de ces élections. « Les enfants devront remplir une fiche d'inscription avec l'autorisation de leurs parents. Ils devront aussi écrire un programme, le tout à rendre en mairie au service scolaire » relate Eloïse Drapeau, adjointe à l'éducation, la jeunesse et à l'enfance.

Tous les élèves, du CP au CM2, pourront élire leurs représentants. Les résultats seront affichés dans les écoles et en mairie. Les candidats sont élus pour deux années, sachant que les CM2 passant en 6ème en deuxième année seront remplacés par des nouveaux candidats de CM1 ou CM2.

Une fois investis de leurs fonctions, les jeunes conseillers municipaux participeront à des commissions et deux assemblées plénières. Ils auront le choix entre trois thèmes : environnement et cadre de vie ; citoyenneté et solidarité ; ou bien encore sport, loisirs, culture et civisme.

Grippe : campagne de vaccination au centre municipal de santé

Du mardi 3 novembre au jeudi 10 décembre, le centre municipal de santé organise des séances de vaccinations contre la grippe, sur rendez-vous, les mardis, jeudis et vendredis de 14h à 17h30.

Comment se faire vacciner? La vaccination est pratiquée par un médecin ou une infirmière.

- Sans prescription médicale préalable : le patient remet l'imprimé nominatif CPAM volets 1 et 2 au professionnel de santé qui effectuera la vaccination.
- Sur prescription médicale: pour les primo-vaccinés, les femmes enceintes, les -18 ans ou les personnes souhaitant se faire vacciner et n'ayant pas de bon de prise en charge nominatif. Si le vaccin est pratiqué par une infirmière, l'ordonnance doit comporter la prescription du vaccin (pour délivrance par la pharmacie) et préciser la mention « à faire pratiquer par l'infirmière ».

Le port du masque est obligatoire lors de la vaccination. Si vous avez de la fièvre ou l'apparition de symptômes évoquant le Covid-19, veuillez nous contacter pour annuler votre rendez-vous.

Centre municipal de santé, 12 rue Rosenberg 02 47 63 43 60

Installation de nouveaux rayonnages aux archives municipales



L'installation des nouveaux rayonnages s'est tenue sur deux jours au mois de septembre

Le service des archives municipales, qui existe depuis 1997, s'est agrandi récemment. Ce sont 130 mètres de rayonnages supplémentaires qui ont été installés dans les sous-sols de la mairie. « Ce nouvel agrandissement me permettra de classer les dossiers des services de la ville pour les deux prochaines années » se réjouit Christine Faure, responsable des archives.

Désormais, la surface de stockage des archives municipales est d'1,3 kilomètres, soit environ la longueur du boulevard Paul-Langevin. « Les archives regroupent dans trois magasins, des documents datant de 1792 jusqu'à nos jours. On y retrouve une multitude de témoignages de l'histoire de la ville comme des affiches, des photos, des plans, ou bien encore des documents sonores. »

Pour rappel, le service est ouvert au public et l'archiviste peut vous accompagner dans le cadre de vos recherches. Pour plus d'informations, contactez Christine Faure au 02 47 63 43 55 ou par mail à *c.faure @ mairiespdc.fr*

<u>Archives municipales :</u> pavillon information-communication, 36 avenue de la République.

Horaires: lundi de 13h30 à 16h15, puis du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h15.

ARTE en tournage à Saint-Pierre



Arte était en tournage dans un appartement de Saint-Pierre le 14 septembre demier

Lundi, fin d'après-midi. Ils sont environ une trentaine de personnes installées sur le parking de l'allée des Noisetiers : techniciens, cadreurs, ingénieurs son, maquilleur, acteurs... Toute cette équipe est réunie à Saint-Pierre-des-Corps pour tourner une séquence de la nouvelle mini-série d'Arte, « Les Hautes Herbes ». Le tournage, qui a eu lieu entre le 5 août et le 18 septembre, a évolué dans différents sites en Indre-et-Loire. « Nicole Collet, la productrice, aime la Touraine. Nous avons tourné dans des petites communes comme Chançay, Vernou-sur-Brenne, etc, puisque l'histoire se passe essentiellement à la campagne. Nous avions deux scènes urbaines dans le scénario. Ces prises de vues ont été réalisées à Tours et Saint-Pierre » explique Jérôme Bonnell, le réalisateur.

Tout au long du tournage, l'équipe a dû respecter le protocole sanitaire lié au Covid. « En plus du port du masque et du lavage des mains, nous avons dû adapter nos méthodes de travail. Pour tourner les plans en intérieur, nous devions restreindre au maximum le nombre de techniciens dans la pièce. »

Les trois épisodes de 52 minutes devraient être livrés à la chaîne en avril 2021. Rendez-vous l'année prochaine pour découvrir la fiction d'Arte, avec Emmanuelle Devos en tête d'affiche.

du jeudi 24 septembre 2020

Vœu pour la gratuité des masques

Les masques de protection sont aujourd'hui obligatoires dans l'ensemble des espaces publics, dans les transports, les collèges, les lycées, les entreprises, dans la rue... en quelque sorte partout. Ces masques devenus un outil de santé publique ne peuvent et ne doivent devenir une marchandise supplémentaire destinée à grossir les étals des magasins et des grandes surfaces tout en augmentant les charges des ménages. C'est pourquoi, le Conseil municipal de Saint-Pierre-des-Corps réuni ce 24 Septembre 2020 exige que l'État prenne en charge le plus rapidement possible l'achat de masques, outil indispensable de santé publique, ou en assure le remboursement pour tous, sans condition de ressources. Il s'agit là d'une disposition de santé publique nécessaire pour assurer l'égalité de tous, ainsi que le bon respect des règles sanitaires.

Désignation de six conseillers municipaux délégués

- Alain GARCIA: la sécurité et la police municipale; le stationnement et la circulation dans la ville; les commissions de sécurité (Établissements recevant du public).
- Nabil BENZAÎT: les actions pour l'emploi, l'insertion, la formation, l'orientation, en relation avec les entreprises, la jeunesse, l'éducation et la politique de la ville.
- **Régis DUROUCHOUX** : les relations élushabitants
- Gamze AK : le partenariat avec les structures de l'enfance.
- Gania BOUGADBA: les personnes âgées.
- **Jeanine METAIS** : les personnes handicapées.

Votes: 3 abstentions (C.Lala / C.Jeanneau / F.Lefevre). Les 6 élus de la liste « À Gauches Toute » ne prennent pas part au vote.

Représentants de la ville aux instances

 Mission locale de Touraine : Nabil BENZAÏT (titulaire) et Marion PERSIANI (suppléante).

Votes: 1 abstention (F.Lefevre).

- Commission locale d'insertion : Amin BRIMOU (titulaire) et Eloïse DRAPEAU (suppléante). Votes : 10 abstentions (F.Kendri / M.Soulas / M.Drici-Kouba / L. Allyabsgran-Quintard / C.Rosmorduc / P.Leroy / G.Mouche / C.Lala / C.Jeanneau / F.Lefevre).
- Association des maires d'Indre-et-Loire : Emmanuel FRANCOIS (titulaire) et Matthieu LAMBERT (suppléant). Votes : 7 abstentions (M.Soulas / M.Drici-Kouba / L. Allyabsgran-Quintard / C.Rosmorduc / P.Leroy / G.Mouche / F.Lefevre).
- Commission de suivi de site : Emmanuel FRANCOIS (titulaire) et Christian BONNARD (suppléant). Votes : 7 abstentions (M.Soulas / M.Drici-Kouba / L. Allyabsgran-Quintard / C.Rosmorduc / P.Leroy / G.Mouche /F.Lefevre).
- Comité de gestion du marché de gros : Marion PERSIANI. Votes : 7 abstentions (M.Soulas / M.Drici-Kouba / L.Allyabsgran-Quintard / C.Rosmorduc / P.Leroy / G.Mouche / F.Lefevre).
- · Correspondant défense : Alain GARCIA.

Votes: 7 Abstentions (M.Soulas / M.Drici-Kouba / L.Allyabsgran-Quintard / C.Rosmorduc / P.Leroy / G.Mouche / F. Lefevre).

• Conseil d'administration de la S.E.M Pompes funèbres intercommunales (PFI) : Laurence LEFEVRE. Votes : 7 Abstentions (M.Soulas / M.Drici-Kouba / L.Allyabsgran-Quintard / C.Rosmorduc / P.Leroy / G.Mouche /F.Lefevre).

Commission communale des impôts directs

Une commission communale des impôts directs, composée de huit commissaires titulaires et huit suppléants, est mise en place, comme l'impose le Code général des impôts. Votes: 9 Abstentions (M.Soulas / M.Drici-Kouba / L.Allyabsgran-Quintard / C.Rosmorduc / P.Leroy / G.Mouche / C.Lala / C.Jeanneau / F.Lefevre).

Créances irrécouvrables

Le conseil admet en non-valeur des créances (cantine, régie de l'eau, petite enfance et périscolaire, etc.) dont le montant total s'élève à 36 150€. Unanimité.

Demandes de subventions

La ville demande une subvention au Conseil départemental pour un montant total de 499 527€ pour des travaux (microcrèche Durand, restaurant scolaire, école Line-Porcher, accessibilité pour personnes handicapées, etc.) réalisés en 2020 et 2021 et dont le montant est estimé à 1 080 111€. Unanimité.

Budget : décision modificative

Le conseil adopte une décision modificative qui s'équilibre à 467 598€ dont + 549 815€ en fonctionnement et - 82 216€ en investissement. Unanimité.

Garantie d'emprunt

La ville accorde sa garantie d'emprunt à hauteur de 50% pour le remboursement d'un emprunt d'un montant total de 97 181€ souscrit par Val Touraine Habitat auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations. Cet emprunt est destiné à l'opération d'acquisition-amélioration du logement situé 29 impasse de l'Égalité. Unanimité.

Indemnités des élus

Vote des indemnités de fonctions versées au maire ; adjoints et conseillers suite aux élections municipales du 3 juillet 2020. Votes:8 contres (M.Soulas / M.Drici-Kouba / L.Allyabsgran-Quintard / C.Rosmorduc / P.Leroy / G.Mouche / C.Lala / C.Jeanneau). 1 abstention (F.Lefevre).

Prime Covid-19 aux agents

Le conseil décide de verser une prime ponctuelle et exceptionnelle « Covid-19 » de 500€ ou 250€ aux agents mobilisés avec un temps de travail majoritaire et/ou une exposition importante en présentiel ou sur le terrain pour répondre aux besoins de services lors du confinement national. Unanimité.

Patronage laïque

La ville met gracieusement à la disposition du Patronage laïque, des locaux situés 22 rue de la Grand-Cour suite à l'incendie des locaux jusqu'alors mis à leur disposition au 40 boulevard Jean-Jaurès. Unanimité.

Subventions pour la culture

Pour la deuxième année, la ville bénéficie d'une subvention exceptionnelle de la Région Centre-Val de Loire (hors PACT) à hauteur de 16 830 € pour l'année 2020, dont les axes prioritaires sont : un travail de développement local, notamment par des partenariats avec des structures locales, un soutien renforcé auprès des artistes, notamment régionaux et une plus forte implication des habitants et des partenaires du projet. Unanimité.

Activités péri et extra scolaires

Les accueils de loisirs des mercredis et des petites vacances se tiennent dans les écoles Pierre-Sémard, Viala et Paul-Louis-Courier : de 0.54€/h à 1,78€/h pour les familles corpopétrussiennes et 3€/h hors commune de 1.08€/2h à 3.56€/2h pour les familles corpopétrussiennes ; de 2,31€ à 12,46€ le mercredi à partir de 11h30 ; de 1,65€ à 8,90€ la demi-journée et de 3,30€ à 17,80€ la journée. Les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial qui tient compte du revenu des familles. Les accueils périscolaires se tiennent dans chaque école – sauf pour l'école maternelle Jacques-Prévert dont l'accueil se fait sur le groupe scolaire Henri-Wallon, le matin avant la classe à partir de 7h20 et le soir après la classe de 16h30 à 18h30 avec un goûter fourni par la ville. Votes : 8 abstentions (M.Soulas / M.Drici-Kouba /L.Allyabsgran-Quintard / C.Rosmorduc / P.Leroy / G.Mouche / C.Lala / C.Jeanneau).

Fin des travaux sur l'A10



Depuis début septembre, l'A10 était de nouveau en chantier pour la seconde phase des travaux concernant l'entretien de la traversée de l'autoroute à Tours. Au cours des cinq semaines de chantier, entre les échangeurs de Sainte-Radegonde (échangeur 20) et Tours-Centre (échangeur 21) dans le sens Paris-Bordeaux, les ouvriers ont travaillé sur l'étanchéité des ponts, les joints de dilatations, ou bien la rénovation des chaussées. Le chantier s'est terminé milieu octobre.

Pour rappel, les travaux d'entretien de l'A10 sont divisés en plusieurs étapes. Chaque année, une nouvelle phase est réalisée. Ces travaux s'achèveront en 2025. Pour plus d'informations : *a10-tours.fr*

Stationnement en zone bleue

Le stationnement en zone bleue est réglementé. Le disque de stationnement permet de stationner à Saint-Pierre pendant 4 heures, à partir de l'heure d'arrivée, entre 9h et 17h30 (attention, cette durée varie d'une commune à une autre). Pour les résidants de la zone bleue, la ville a mis en place un macaron qui permet de se garer sans avoir à mettre de disque et sans avoir à changer l'heure deux fois par jour. Ce macaron est délivré gratuitement, à l'accueil du service communication, sur présentation de la carte grise et d'un justificatif de domicile. Il est limité à un véhicule par foyer. Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.



Rue Sacco-et-Vanzetti : extension du réseau d'assainissement des eaux usées

Fin septembre, Tours Métropole Val-de-Loire a mené des travaux dans la rue Sacco-et-Vanzetti. Objectif? Prolonger le réseau d'assainissement des eaux usées de la rue afin de raccorder une habitation.

Travaux sur les lignes de la SNCF



Dans le cadre de la modernisation des infrastructures ferroviaires de la région Centre Val-de-Loire, la SNCF mène, durant le courant de la fin d'année, des travaux sur plusieurs grands axes : Tours-Orléans-Paris, Tours-Angers, Tours-Vierzon, Tours-Chinon, ou bien encore Tours-Poitiers.

À noter que des opérations lourdes de maintenance au complexe ferroviaire de Saint-Pierre vont être organisées, qui pourront entrainer quelques perturbations.





Pour vous aider à anticiper les travaux et les conditions de circulation de vos trajets, la SNCF vous propose son application « Assistant SCNF », téléchargeable sous Android et IOS. Sur l'accueil de l'application, sélectionner l'icône « alertes ». Ensuite créez votre alerte en choisissant votre ligne, votre train et vos journées. Le tour est joué!

Rue Marcel-Cachin: poursuite des enfouissement des lignes



Des travaux d'enfouissement des réseaux EDF et Orange ont débuté à la rentrée, rue Marcel-Cachin. Actuellement, le chantier se poursuit dans la tranche 3, du numéro 157 au 225.

Les travaux d'enfouissement de la tranche 4 débuteront en fin d'année, pour se terminer au début 2021. Cette partie concernera les numéros 225 à 319 de la rue.

Rues Pierre-Choisme, Pierre-Sémard et Honoré-de-Balzac : changement des câbles électriques



Pendant l'été, des travaux ont été menés dans les rues Pierre-Choisme, Pierre-Sémard et Honoré-de-Balzac. Celles-ci ont bénéficié du changement de leurs câbles électriques basses tensions.



En février dernier, les jeunes de la ville avaient découvert, lors des stages multi-activités du service municipal de la jeunesse, le handibasket avec l'association Basket handicapés valides de Saint-Pierre-des-Corps

Handicap: le sport pour tous!

Avoir un handicap, qu'il soit physique, visuel, auditif ou mental ne devrait pas être un problème pour la pratique d'une activité sportive. Ensemble, faisons en sorte que chacun puisse y avoir accès aisément.

« L'inclusion des personnes handicapées dans la société est très importante pour leur développement. Le sport fait partie de ces activités qui permettent cette intégration » souligne Jeanine Métais, élue déléguée aux personnes handicapées.

La conseillère municipale côtoie quotidiennement le handicap. « Je m'occupe de mon fils âgé de 47 ans atteint de trisomie 21, ainsi que de ma sœur déficiente physique et mentale depuis le décès de mes parents » explique l'élue.

En plus d'accompagner les personnes handicapées et leurs familles dans leurs projets, les formalités administratives et l'écoute de chacun, la municipalité souhaite développer la pratique du sport pour tous. « C'est un projet qui nous tient à cœur. Lorsque l'on parle de sport pour les personnes handicapées, les gens

pensent tout de suite " haut niveau ", alors que celui-ci devrait être en réalité accessible à tous » commente Laurence Lefèvre, adjointe en charge de la santé et des aînés.

« Il faut comprendre que chaque handicap est différent, le sport pour tous va donc s'adapter en fonction de la personne et non l'inverse. Ainsi les personnes en situation de handicap physique, visuel ou auditif pratiqueront le handisport tandis que celles en situation de handicap mental seront dirigées vers le sport adapté » précise Jeanine Métais.

Quelle est la différence entre handisport et sport adapté? Le handisport est un sport dont les règles ont été aménagées pour qu'il puisse être pratiqué par des personnes ayant un handicap physique ou sensoriel (matériels adaptés). Nombreux de ces sports sont basés sur des activités existantes (exemples : tennis, escrime, cyclisme, basket, etc). Toutefois, d'autres sports ont été créés spécifiquement pour les personnes handicapées et n'ont pas d'équivalent en sport valide comme le torball, pratiqué par des déficients visuels et dont l'objectif est de marquer des buts avec un ballon sonore ou le boccia, proche de la pétanque, qui se joue avec des balles en cuir. Le sport adapté, quant à lui, a pour but de proposer aux personnes atteintes d'un handicap mental des solutions pédagogiques pour pratiquer une activité sportive.

« Pour mener bien à ce projet, nous allons mener une campagne de sensibilisation, informer les associations et les clubs autour de cette thématique afin d'offrir à tous la possibilité d'une pratique sportive » conclut Olivier Conte, adjoint en charge des sports.

Un projet à développer ensemble



« La mise en place du sport pour les personnes handicapées à Saint-Pierre-des-Corps se fera étape par étape. Quelques associations corpopétrussiennes les accueillent déjà (voir en page 11), mais nous souhaitons développer cela à plus grande échelle » explique Olivier Conte, adjoint en charge des sports. Les premières démarches du projet ont débuté mi-septembre, avec une réunion avec le Comité Handisport 37. Objectif? Comprendre toutes les problématiques autour du handisport. « Nous avons ainsi appris que l'Indre-et-Loire recensait 23 000 personnes handicapées et seulement 230 étaient licenciées au comité départemental. Beaucoup de personnes handicapées ne sont tout simplement pas informées qu'il existe des sections de sport dédiées pour eux. Tout comme les clubs sportifs qui ne savent pas quelles démarches mettre en place pour les accueil-lir » commente l'adjoint.

La deuxième étape du projet consistera donc à prendre contact avec les clubs de Saint-Pierre. « Nous voulons mettre en place une réunion pour que le Comité Handisport d'Indre-et-Loire rencontre les clubs de la ville afin que les sections sportives puissent en apprendre plus sur le handisport. »

Les élus souhaitent aussi prendre contact avec l'ADAPEI 37, association qui s'occupe des personnes et des familles concernées par le handicap mental, afin d'élargir l'offre de la pratique sportive.

Rencontre avec Virginie Rideau, éducatrice sportive à l'ADAPEI 37

Qu'est-ce-que la d'ADAPEI 37 ? C'est une association de parents et d'amis engagés auprès des personnes et des familles concernées par le handicap mental. Celle-ci propose différentes structures (foyer de vie, maison d'accueil spécialisé, IME, ESAT, etc) pour aider les personnes handicapées et leur famille au quotidien.

Virginie Rideau est éducatrice sportive au sein de l'ADAPEI 37. « J'interviens dans la promotion, l'accès et l'accompagnement à la santé et en sport santé pour les personnes en situation de handicap mental et/ou psychique. La pratique du sport et plus précisément des activités physiques adaptées permet d'améliorer la santé des personnes, de les aider dans la gestion des émotions, de se surpasser dans l'effort et de développer la combativité. »

La mission de Virginie consiste donc à aider les personnes en situation de handicap à s'intégrer grâce au sport. Elle est le relais entre la structure sportive et le sportif. « L'ADAPEI a créé des partenariats avec une quinzaine de clubs sportifs dans tout le département. Nous aidons les associations à prendre en charge les personnes en situation de handicap. Nous leur transmettons nos connaissances et compétences, les accompagnons dans cette démarche, de manière à ce que cette inclusion se fasse au mieux. » Aujourd'hui, grâce à ce dispositif, ce sont 238 personnes en situation de handicap mental et/ou psychique qui sont affiliées sport adapté au sein de clubs sportifs avec le soutien du Comité Départemental de Sport Adapté.



Comité Handisport 37 : pour accompagner chaque parcours



Basé à la Maison des Sports de Touraine de Parcay-Meslay, le Comité Handisport d'Indre-et-Loire est le représentant départemental de la Fédération Française de Handisport (FFH).

L'objectif du comité est de rendre accessible au plus grand nombre la pratique du sport pour les personnes en situation de handicap (physique, visuel ou auditif).

Tout au long de l'année, la structure met en place des actions de sensibilisation et de promotion du handisport dans différents secteurs : associatif, médical, scolaire, entreprise et collectivité...

Le comité accompagne les personnes handicapées dans leur projet de pratique sportive, ainsi que les clubs sportifs dans le développement d'une section handisport dans leur association. Chaque club sportif qui le souhaite peut s'affilier à la Fédération Française de Handisport. Une affiliation en FFH permet au club l'accueil de personnes en situation de handicap, l'assurance de ses adhérents et de son club, l'obtention d'aides financières et de formations

pour les encadrants, tout comme la possibilité de participer à des compétitions handisports.

Pour aller encore plus loin, les associations affiliées à la FFH peuvent demander une labellisation handisport, qui valorise la qualité de l'offre sportive, de l'accueil et du sérieux de la structure.

Vous souhaitez contacter le Comité Handisport d'Indre-et-Loire ?

- Appelez le 02 47 29 11 25 ou écrivez à l'adresse mail suivante : contact @comite-handisport37.fr
- Pour plus d'informations : comite-handisport37.fr

Des joueurs handicapés et valides réunis au Val-Fleuri



Séance d'entraînement pour l'association qui se réunit tous les jeudis soir au gymnase du Val Fleuri

Née en février 1997, l'association Basket Handicapés Valides de Saint-Pierredes-Corps est présidée par Saïd El Assali. « Nous souhaitions promouvoir le basket en fauteuil, sensibiliser au handicap et intégrer les valides dans ce sport. À l'époque, il y a 23 ans, nous étions précurseurs au niveau national dans l'ouverture du handibasket aux valides » commente le président

Aujourd'hui, ils sont une vingtaine à être licenciés dans le club et une douzaine de pratiquants. « Le plus jeune a 25 ans et le plus âgé 70 ans. Il y a une mixité sociale et une très

bonne ambiance. On a autant de personnes handicapées que de valides. Et on a eu plusieurs femmes qui sont venues pratiquer la discipline » souligne-t-il.

Les joueurs s'entraînent une fois par semaine, tous les jeudis de 18h45 à 21h, au gymnase du Val Fleuri. « Nous faisons quelques compétitions à l'année, sur des tournois d'une journée. Il n'y a pas de stress quand nous nous entraînons. Nous sommes là car c'est notre passion et pour le plaisir de jouer ensemble. »

Pour les licenciés valides, pratiquer le handibasket permet de jouer d'une autre façon. « Certains sont venus car ils ont trouvé quelque chose dans le basket en fauteuil qu'ils ne trouvaient pas dans les autres sports. Heureusement que les valides sont là car sans eux on ne pourrait pas avoir une équipe complète » explique Saïd.

Chaque année, l'association intervient dans des collèges, lycées, à l'université, ou bien encore dans les entreprises. « Nous menons des actions de sensibilisation pour mieux faire comprendre le handicap, notre sport, et grâce à ce biais on a même gagné de nouveaux joueurs. C'est toujours un plaisir d'accueillir des nouvelles personnes » conclut-il.

Parole de joueurs

« J'ai commencé à faire du handibasket en 1971-1972. À l'époque, le basket était le seul sport collectif qui existait pour les handicapés » explique Lucien. Pour ces joueurs, le basket en fauteuil est un sport plus intéressant que le handisport individuel. « C'est plus riche de jouer à plusieurs.»

Larbi a également commencé le handibasket il y a plus de trente ans. « J'ai fait des compétitions à haut niveau avec Saïd, notre président, et Lucien. Aujourd'hui nous prenons plaisir à faire du loisir. Ça permet de bouger, ce qui est bon pour le mental et le physique. »

Depuis plus d'un an, le fils de Larbi, Rudy, a pris sa licence dans le club. « J'accompagnais mon père de temps en temps et cela arrivait que je vienne jouer avec eux. Je connaissais déjà le handicap puisque je le côtoie au quotidien. Pour un valide, le handibasket est une bonne expérience. On se met à leur place et on apprend plein de choses. Je fais du foot et du basket, mais lorsque je reviens d'un entraînement de basket en fauteuil, c'est là que je suis le plus fatigué. Grâce au handisport, on travaille d'autres parties du corps.»

Deux autistes dans la section arts martiaux de l'USSP

Depuis plusieurs années, la section karaté de l'USSP arts martiaux accueille deux autistes au sein de ses cours : Nicolas, 19 ans et Idriss, 11 ans. « Nicolas a été la première personne avec un handicap mental à intégrer le club. Il est arrivé à l'âge de 10 ans. Le souhait de ses parents était de le considérer comme un enfant normal, et c'est ce que nous avons fait. Aujourd'hui Nicolas est complètement intégré à la section, il participe même aux combats. Le sport lui a permis de s'épanouir. L'équipe qui suit Nicolas a d'ailleurs été surprise de voir qu'il était aussi calme et attentif là-bas » explique Bernard Nardot-Peyrille, trésorier du club.

Idriss est quant à lui arrivé en 2019. « Sa mère assiste à tous les cours, elle est le seul parent à être autorisé à rester sur le bord du tatami puisque cela rassure Idriss. Comme pour Nicolas, les professeurs sont prévenus du handicap mais ils ne font rien de différent dans les cours. »



Les articles publiés ci-dessous, portant sur des questions municipales, sont rédigés par chacun des groupes politiques représentés au sein du conseil municipal et n'engagent que leurs auteurs.

tribunes des groupes

Saint-Pierre Autrement

Liberté d'association et respect des conventions

« L'association est la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d'une façon permanente, leurs connaissances et/ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices. »

Vous aurez sûrement reconnu l'article 1 de la loi du 1er juillet 1901 qui définit les trois principes fondamentaux du régime juridique des associations : la liberté contractuelle, la gestion désintéressée et la mise en commun des connaissances. Ces quatre mois de découverte et d'accompagnement de la vie associative en mairie ont montré la beauté du dynamisme associatif face à la crise sanitaire tout en révélant aussi l'existence de difficultés et de dysfonctionnements qui exigent de rappeler ces fameux principes.

- 1. La liberté contractuelle. Le texte de la loi laisse une pleine liberté aux membres de l'association concernant son organisation. Ce sont donc les statuts qui vont veiller au bon fonctionnement de l'association, et leur rédaction est une étape cruciale. L'association est, en principe, gérée par trois organes de gouvernance (bureau, conseil d'administration et assemblée générale) certes facultatifs, mais qui se révèlent à terme indispensables au bon fonctionnement de l'association!
- 2. Une gestion désintéressée. La loi est sans ambiguïté : pas question d'utiliser la structure associative en poursuivant un objectif lu-

cratif! L'association peut effectuer des activités économiques, mais en cas de bénéfices, ceux-ci seront redistribués aux membres.

3. La mise en commun « permanente » de connaissances ou d'une activité. Les membres, en échange de leur cotisation annuelle, se réunissent pour partager un savoir ou une pratique. Si les membres ne se réunissent plus, faute d'activité, l'association peut être dissoute!

La plupart des associations corpopétrussiennes œuvrent discrètement pour le bien commun dans le respect des trois principes énoncés ci-dessus. Saint-Pierre Autrement se réjouit de voir que la vie associative continue dans la commune malgré la crise sanitaire et remercie les bénévoles qui participent activement à la richesse de notre ville en faisant vivre notre territoire.

Il s'avère important d'aider et soutenir les acteurs du monde associatif à conserver ce souci du bien commun grâce à une gestion désintéressée, au profit de tous. L'équipe municipale aura à cœur de mener cette mission en installant une commission permanente « vie associative » dont la première tâche sera de réétudier les différentes conventions passées par la mairie avec les associations, dans un esprit d'équité et de fraternité.

À GaucheS toute!

La vie associative est essentielle et indispensable. Il faut la préserver !

Aux côtés des services publics, les associations jouent un rôle fondamental dans le vivre ensemble. Elles sont un rempart utile à la marchandisation grandissante des échanges sociaux, elles sont porteuses de transformation sociétale dans des domaines variés : santé, culture, sport, solidarité, éducation... Elles sont au cœur des valeurs de respect, de la co-construction et de l'engagement citoyen des bénévoles. Les associations sont surtout les premières à inventer des réponses aux besoins des habitants, par l'intelligence et la mobilisation collective.

Nous traversons depuis plusieurs mois une crise sanitaire et économique sans précédent. Le tissu associatif est fragilisé et à travers lui c'est la ville tout entière qui souffre.

Deux conceptions politiques : l'une libérale qui vise à réduire les coûts, faire des économies, supprimer des personnels, faire payer toujours ; l'autre humaine et solidaire qui consiste au contraire à soutenir peutêtre plus encore maintenant qu'hier les associations car on connait l'importance qu'elles ont pour la population.

Jusqu'à aujourd'hui, les politiques municipales ont toujours soutenu les associations par l'importance des subventions y compris quand l'État réduisait les dotations aux collectivités, par la mise à disposition gratuite d'équipements, en mobilisant les personnels municipaux. Le montant total des subventions votées lors du précédent mandat s'élevait à 158 504€. Aucune réduction des subventions aux associations

alors même que les dotations d'État baissaient et mettaient à mal les budgets municipaux. Trente-quatre associations bénéficient de locaux mis à disposition gratuite de manière permanente.

Mais les choses sont en train de changer. Dans le programme de l'équipe municipale actuelle, il est écrit qu'un audit financier auprès des associations sera fait. Pour faire simple, la mairie va demander aux associations utilisant des équipements municipaux de payer des charges. D'ailleurs le maire l'a annoncé lors du conseil municipal du 24 septembre. La logique libérale aura pour conséquence que d'ici quelques temps la mairie demandera aux associations de payer des loyers.

Nous refusons cette politique libérale et comptable.

Nous demandons contraire que la ville soutienne la vie associative car elle est essentielle et indispensable à l'animation citoyenne. La multitude d'associations sur notre ville contribue à la richesse du lien entre habitants et entre quartiers et à rassembler sur les projets. Nous avons souhaité lors de la campagne municipale que la vie associative soit au cœur d'un projet municipal solidaire. Pour cela, nous demandons à l'actuelle majorité d'accompagner et de soutenir les associations, de conserver un accès gratuit aux salles municipales pour toutes les associations. de faire vivre une bourse du bénévolat et de favoriser les échanges et la concertation entre les associations.

SAINT-PIERRE AUTREMENT

E. Francois, L. Lefevre, C. Bonnard, E. Drapeau, M. Lambert, G. Bougadba, A. Brimou, M. Persiani, A. Garcia, J. Metais, M. Chapeau, F. Kendri, O. Conte, M. Hervet, N. Benzait, G. Ak, R. Durouchoux, M. Villette, S. Audusseau, S. Mokadem, M. Ak, P. Daumain, R. Danger, Marilou Lambert-Sanchez.

Contact : I.lefevre@mairiespdc.fir

À GAUCHES TOUTE!

M. Soulas, P. Leroy, G. Mouche, L. Allyasbgran-Quintard, C. Rosmorduc, M. Drici-Kouba.

Contact: michel.soulas37@laposte.net

J'aime Saint-Pierre-des-Corps

Saint-Pierre Autrement avait promis Emmanuel François !!!

Lors du Conseil métropolitain d'octobre dernier, notre maire a été le seul à voter contre le plan d'aide aux entreprises d'un million d'euros permettant aux commerçants et TPE de notre territoire de surmonter en partie la crise. Lui qui écrivait sur son programme « ...vouloir prendre toute sa place pour ne pas se priver des investissements qui pourraient profiter à tous... ». Quelle cohérence dans ses actes ?

Que penser des propos de l'adjointe au maire chargée de l'Artisanat, de l'Industrie et du Commerce, qui affirmait sur le programme « Saint-Pierre est une ville industrielle, il est grand temps de se tourner vers les entreprises [...]. Un lien permanent doit s'établir entre la municipalité et le tissu industriel ».

Nous avons demandé à inscrire à l'ordre du jour de la Commission Générale l'indemnisation des commerçants locataires de la ville afin qu'ils puissent, comme cela s'est fait dans d'autres villes, bénéficier d'une baisse de loyer et ainsi ne pas mettre leurs activités en péril.

Le maire affirmait encore sur son programme « il y a urgence, nous devons doubler les effectifs de la police municipale... la vidéo doit s'implanter dans les lieux publics devenus trop sensibles... » qu'en est-il ? Où en est le recrutement des agents de police ? Où en est le projet de caméras-vidéos ? L'absence d'adjoint à la sécurité trahit des promesses électoralistes et démagogiques ?

L'organisation du Conseil municipal est maintenant terminée. Deux adjoints ont été désignés pour prendre en charge

la Jeunesse, l'Éducation et la Petite Enfance (alors qu'au précédent mandat, il y a en avait trois) lorsqu'on connaît les besoins de la population en matière d'éducation et d'accompagnement, on peut penser que cela est très sous-estimé par rapport à leurs tâches. D'après le programme électoral toujours, un conseiller municipal délégué pour le périscolaire et un autre pour la parentalité devaient assister les deux adjoints, où sont-ils? Parlons de la Commission des Impôts Directs : des personnes issues du cercle familial des élus de la majorité siègent dorénavant à cette commission, n'aurait-il pas mieux fallu nommer des habitants permettant ainsi une plus grande diversité?

Enfin, la presse a largement relayé la pénurie de médecins sur Saint-Pierre-des-Corps, qui compte 7 généralistes quand Saint-Cyr-sur-Loire en compte 28. Quelle est la stratégie du maire, lui, qui médecin généraliste depuis plus de 20 ans à Saint-Pierre-des-Corps connaît parfaitement la situation ? À la lecture de ses réponses, pas de plan d'urgence mais des annonces dans les magazines spécialisés, un projet de Maison de Santé Pluridisciplinaire privée (dont le Maire ou ses proches en seraient les acteurs principaux) qui accueillera des professionnels déjà en place sur la ville sans garantie de nouveaux venus. Encore des positions électoralistes sans véritable projet.

Nous aimons Saint-Pierredes-Corps, et vous ?

tribunes des groupes

Agir Ensemble

L'eau potable à Saint-Pierre, où en est-on?

défendons depuis longtemps l'idée d'une interconnexion de tous les réseaux des communes urbaines de la Métropole et d'une généralisation de l'alimentation en eau potable depuis la nappe de la Loire. C'est ce que fait actuellement la régie de Tours, avec une grande compétence et des capacités de production qui dépassent ses propres À Saint-Pierre, besoins. nous puisons dans la nappe du Cénomanien, ce qui engendre une pollution de nos installations domestiques par le calcaire. Rappelons que la nappe du Cénomanien est très profonde, entre 70 et 120 mètres et qu'elle se renouvelle très lentement.

Dans le schéma que nous défendons, cette nappe du Cénomanien actuellement exploitée, serait intégrée dans le dispositif global mais seulement comme une ressource alternative en cas d'incident comme une pollution de la Loire.

Nos élus sont intervenus les années passées pour faire avancer ce dossier auprès de la Métropole. Notre dernier courrier courant mai interpellait la Métropole sur les résultats de l'étude concernant les molécules indésirables trouvées dans les eaux de La Loire et sur l'avancée de l'intégration du raccordement du réseau d'eau de Saint-Pierre dans le schéma métropolitain.

Nous avons relancé cette question le 1^{er} septembre et attendons toujours une réponse de la Métropole prévue pour octobre. Au-delà des demandes indiquées dans ce courrier, nous avons constaté que des travaux étaient en cours en bord de Loire à hauteur des puits et nous avons interrogé également la Métropole sur la nature de ces travaux.

Avec le changement politique intervenu à la Métropole, et avec une reprise normale de l'activité administrative, nous espérons que ce dossier puisse enfin avancer, mais un budget voté pour ces travaux vient d'être reporté en 2021. Ce dossier doit être porté par l'ensemble de la commune. Nous avons donc sollicité tous les groupes du conseil municipal pour organiser une vigilance collective sur ce dossier.

Il est important et urgent que nos conseillers communautaires se mobilisent pour une interconnexion des réseaux avec une régie unique, auprès du conseil d'exploitation de la régie métropolitaine de l'eau.

Nous sommes prêts à appuyer leurs démarches avec tous les éléments d'analyse que nous avons travaillés.

J'AIME SAINT-PIERRE-DES-CORPS C. Jeanneau, C. Lala.

Contact: citadin@wanadoo.fr

AGIR ENSEMBLE, TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET CITOYENNE F. Lefevre

Contact: http://www.arialspdc37.org/

Protégeons nos animaux!



La cause animale est la priorité de l'élue Marylee Hervet, qui est responsable de cette nouvelle délégation à Saint-Pierre depuis juillet. « Nous sommes l'une des rares communes à avoir un conseiller municipal dédié aux animaux. Dans la Métropole, seuls Saint-Pierre-des-Corps et Tours ont en un » explique-t-elle.

L'élue souhaite rappeler à tous que les animaux domestiques sont des « êtres vivants doués de sensibilité » (Code civil - article 515-14). « Lorsque vous adoptez un animal, vous vous engagez à vous occuper de lui et de son bien-être.

L'abandon est considéré comme un acte passible de deux ans d'emprisonnement et de 30 000€ d'amende » souligne-t-elle. Marylee Hervet a visité avec Madame Frugoli, directrice générale adjointe des services, la fourrière de la Métropole en septembre. Elle se félicite des équipes sur place qui ont à cœur le bien-être des animaux trouvés sur la voie publique et abandonnés. « Les locaux sont particulièrement bien tenus et nous sommes loin de l'image de la fourrière du début du siècle demier. » La conseillère municipale a aussi plusieurs projets pour la commune « Je souhaiterai que la mairie soit équipée d'un lecteur de puces. Ce n'est pas obligatoire mais cela permettrait de retrouver plus facilement le propriétaire d'un animal perdu. J'aimerais aussi développer un caniparc. C'est un lieu où les chiens peuvent être laissés en liberté en présence de leur maître, un endroit protégé où ils pourraient s'amuser » conclut-elle.

Conseils pratiques

- Que faire si vous avez perdu votre animal de compagnie? Si votre animal est identifié par une puce vous pouvez déclarer sa perte au fichier national d'identification des carnivores domestiques (I-cad). Sinon vérifiez auprès des vétérinaires, des refuges ou des associations animales près de chez vous si votre animal n'a pas été retrouvé.
- Que faire si vous trouvez un animal errant? Il faut en premier vérifier si l'animal est identifié ou non. Regardez si celui-ci porte un collier comportant le numéro de téléphone ou l'adresse de son maître. L'animal peut aussi être pucé ou tatoué, il faut donc l'emmener chez un vétérinaire. La puce électronique se trouve sous la peau au niveau du cou. Le tatouage se trouve quant à lui sur la face interne d'une oreille. S'il n'y a aucun moyen d'authentifier l'animal, contactez la mairie au 02 47 63 43 43, qui s'occupera de retrouver le propriétaire de l'animal.
- Si votre animal est pucé: pensez à mettre à jour régulièrement son fichier d'identité sur l-cad. Ainsi, si votre animal est perdu, il sera plus facile aux personnes qui le retrouvent de vous contacter.

Les conseils d'une jardinière : le cerfeuil tubéreux



Semez en novembre-décembre les graines de cerfeuil tubéreux les plus fraîches possible car leur durée germinative est courte, dans des sillons peu profonds (les graines doivent être à peine recouvertes) distants de 30 cm, une graine tous les 2 cm.

Ameublissez profondément la terre et enrichissez-la en compost décomposé, il aime les sols plutôt sableux. Un apport de matière organique fraîche les ferait fourcher. Maintenez une bonne humidité. En sol sec, le cerfeuil tubéreux risque de monter en graine rapidement et sa production de racine en sera affectée.

Désherbez régulièrement et éclaircissez après la levée, à 10 cm (si besoin, car le taux de germination est parfois médiocre). Ensuite, maintenez le sol frais le temps que les plantules s'enracinent bien. Une fois que les plants ont une dizaine de centimètres de haut, binez et arrosez par temps sec.

Le cerfeuil tubéreux est sujet aux araignées rouges, aux pucerons, et à la mouche de la carotte.

Arrachez les plants en juillet lorsque le feuillage jaunit. Laissez les racines ressuyer sur le sol durant deux ou trois jours, brossez-les sommairement pour retirer la terre puis stockez-les en cave durant un à deux mois, dans du sable, avant de les consommer, car elles ont besoin

d'une période de maturation. Le cerfeuil tubéreux se consomme cru (râpé), ou cuit ; on le prépare alors comme d'autres légumes racines tels que carottes, panais, topinambours...

Le mois prochain : le cassissier

DICTONS DU MOIS:

- Pour la Toussaint (1er), goûtes tes figues et ton vin blanc.
- À Saint Charles (4), la gelée parle.
- Neige du jour des morts (2), annonce printemps tout en douceur.
- Sème pour Sainte Cécile (22), chaque fève en fera mille

CONTACT:

- amicaledelamorinerie@ outlook.com
- amicaledelamorinerie. sitego.fr
- amicaledelamorinerie. blog4ever.com
- Tél : 06 44 22 72 08 ou 06 24 52 51 06





AGENDA

Retrouvez plus d'informations, de photos sur www.saintpierredescorps.fr et sur Facebook



GHANI LAHOU - CHANTE POUR LUI

CONCERT POÉTIQUE - CREATION PLURIDISCIPLINAIRE

Ghani Lahou, qui veut dire « Chante pour lui », propose une interprétation de l'évolution de l'œuvre de l'immense poète palestinien Mahmoud Darwich. Un univers fait de contrastes qui nous conte la fragilité et la sensibilité humaine comme la violence du monde. Une performance pluridisciplinaire entre orient et occident - ou quand la langue française se mêle à l'arabe littéraire - située au carrefour des arts vivants, quelque part où le mouvement rencontre le son pour donner vie aux mots.

Ce projet sera accueilli en résidence au centre culturel la semaine du 23 novembre et fera l'objet d'ateliers avec la classe d'arabe du collège Jacques Decour.

Vendredi 27 novembre - 20h30

Centre culturel - Tarifs : 12€ / 9€

En raison du Covid-19, il est préférable de réserver son activité ou spectacle (jauge limitée)

NOVEMBRE

→ Mardi 3/11 CINÉMA

Antoinette
Centre culturel. 20h30.

Mercredi 4/11

CINÉMA

Calamity
Centre culturel, 14h30.

Du 6/11 au 12/12

ARCHITECTURE ET DESIGN

Exposition

Galerie d'exposition, passage Chabrier. Entrée libre. (Vernissage le 5/11 à 18h30, sous réserve).



▶ Samedi 7/11

DES HISTOIRES ET TOI ET MOI

Lecture d'histoires, à partir de 2 ans. Bibliothèque, 10h30.

BLABLA TRICOT

Un atelier pour découvrir le tricot encadré par une passionnée (sous réserve). Bibliothèque, dès 14h30.

« LA CONFÉRENCE DU RÊVE »

Théâtre - Jeune public

Par le Théâtre du sous-sol. À partir de 7 ans. Durée : 50 min. Au Centre culturel, 15h. Tarifs : 7€ / 3€.



→ Mardi 10/11

CINÉMA

L'enfant rêvé Centre culturel, 20h30.

Mercredi 11/11

ARMISTICE 1918

Devant la mairie - 10h30

→ Samedi 14/11

LES ÉCHECS

S'initier et jouer aux échecs avec l'association l'Echiquier Corpopétrussien. Bibliothèque, 15h.

→ Mardi 17/11

COUPS DE CŒUR

Venez parler des coups de cœur que vous avez eu parmi vos lectures. Bibliothèque, 15h.

CINÉMA

Yalda la nuit du pardon Centre culturel, 20h30.

→ Vendredi 20/11

AFRIQUE-CARAIBES, LE GRAND RÉCIT DES FEMMES

Rencontre débat

Avec Gael Octavia, Hemley Boum, Yala Kisikudi, Maboula Soumahoro. Modération : Jean Luc Raharimanana. Bibliothèque, 18h.

HYMNE - D'APRÈS JIMI HENDRIX COMPAGNIE LOUFRIED

Spectacle musical

Dans le cadre du festival Plumes d'Afrique. Durée : 1h15. Au Centre culturel, 20h30. Tarifs : 12€ / 9€.

→ Samedi 21/11

C DANS LA BOÎTE

Jeux de société

Dès 3 ans, enfants et adultes. Venez jouer seul, en famille ou entre amis, tester des jeux. Bibliothèque, toute la journée, dès 10h.

→ Mardi 1**7** au 28/11

SPLASH!

Jeune public

Festival d'automne de la jeunesse. Programmation pour les tout-petits (moins de 6 ans). À bibliothèque, au Centre culturel, et à l'école de musique. Places limitées, sur inscription. Rendez-vous sur - saintpierredescorps.fr - pour connaître le programme complet du festival.

• Mardi 24/11

CINÉMA

Adieu les cons Centre culturel, 20h30.

→ Vendredi 27/11

GHANI LAHOU - CHANTE POUR LUI

Concert poétique

Au Centre culturel, 20h30. Tarifs : $12 \in / 9 \in$.

C'EST OÙ ?

Bibliothèque municipale - 3 rue Henri-Barbusse - 02 47 63 43 17 www.stpierredescorps-bibliotheque.fr

Centre culturel - 37 bis avenue de la République - 02 47 63 43 15 Galerie Chabrier - Passage Emmanuel-Chabrier - 02 47 63 43 15 Salle des fêtes - Avenue de la République

Auditorium Henri-Dutilleux - rue Henri-Barbusse - 02 47 63 43 43



Pour acheter vos places pour les spectacles du centre culturel rendez-vous sur

https://billetterie.mairiespdc.fr

Jean Soury

Jean Soury fait partie de ces personnes qui ont connu la guerre dès leur naissance. C'est lors de la Seconde Guerre mondiale, à l'âge de 15 ans, que Jean s'engage dans la Résistance pour libérer son pays du nazisme. Aujourd'hui, à 93 ans, il reçoit la légion d'honneur pour son courage. Rencontre avec cet acteur discret de l'Histoire.

Jean Soury, une âme de résistant

amedi 10 octobre 2020 est une date importante pour Jean Soury. C'est le jour où il a reçu sa légion d'honneur, à titre militaire, pour son combat mené en tant que Résistant lors de la Seconde Guerre mondiale. « J'ai été surpris lorsqu'on m'a informé que j'allais recevoir cette distinction. C'est un honneur d'avoir cette reconnaissance-là. J'ai une pensée à tous mes copains de la Résistance, ainsi qu'à mon épouse, qui aurait été fière de moi. »

De profil

Jean est né en 1927 en Charentes et a grandi en Haute-Vienne. « Ma génération a baigné dans le milieu de la guerre. Petits, on nous transmettait l'histoire de la Première Guerre mondiale à l'oral. On entendait toujours parler de l'avant et l'après 14. Ensuite, nous avons été confrontés à notre tour à la guerre. Dans mon village, nous avons accueilli des réfugiés espagnols lors de la guerre civile. Puis la Seconde Guerre mondiale est arrivée » se rappelle-t-il.

Lorsque la guerre a débuté, Jean n'avait que 12 ans. Il se souvient de cette période comme si c'était hier : l'appel des hommes pour défendre le pays en 1939, la France divisée en deux zones (libre et occupée), les réfugiés alsaciens et lorrains, l'entrée de son père dans la Résistance en 1941. « Ces choses-là ne s'oublient pas. »

C'est en 1942, à 15 ans, que Jean entre dans la Résistance. « Ma première mission a consisté à aider mon père à cacher une arme à notre domicile. Quelqu'un l'avait dénoncé, les policiers allaient débarquer, nous devions faire vite. Puis je suis devenu agent de liaison, faire passer des messages, distribuer des tracts et journaux clandestins, récupérer et camoufler des armes. »

À cette époque, il faut se méfier de tout le monde. « Nous ne pouvions faire confiance à personne, sauf à soi-même. Aujourd'hui, nous pouvons dire tout haut ce que nous pensons. Ce n'était pas le cas pendant la



Jean Soury (à droite) décoré de la légion d'honneur à titre militaire par Jacques Marsaud

guerre. Il fallait penser comme le régime pour ne pas se faire repérer » souligne-t-il.

En 1944, les maquis commencent à s'organiser, Jean et son père s'engagent dans la Résistance armée. « C'était notre guerre à nous. Nos seuls moyens d'actions étaient des embuscades. Nous détruisions des ponts et des voies de chemins de fer par exemple. Tout était calculé et mûrement réfléchi. L'objectif était de ne pas toucher les civils. »

Durant la guerre, l'état-major allemand cherchait à s'infiltrer dans les organisations résistantes et à pénétrer dans les maquis. « Nous devions toujours être très vigilants, garder nos armes en permanence sur nous. Personne ne connaissait notre véritable identité. Mon nom de guerre c'était « le Broussailleur ». Nous n'avions pas peur de la mort mes camarades et moi. Notre pire cauchemar c'était d'être prisonnier et torturé. Si nous étions pris, notre but était de tenir 24h sans parler pour laisser à notre groupe le temps de partir du camp. Sinon nous avions une grenade sur nous qui nous permettait de mettre fin au calvaire avant qu'il ne soit trop tard. »

Le massacre d'Oradour-sur-Glane

Nous ne роиfaire vions confiance à personne, sauf à soi-même. Aujourd'hui nous pouvons dire tout haut ce que nous pensons. Ce n'était pas le cas pendant la guerre. Il fallait penser comme le régime pour ne pas se faire repérer.»

fait également partie de l'histoire de Jean puisqu'il est l'un des premiers Résistants à arriver sur les lieux du carnage. « J'étais l'un des éclaireurs de la mission. Il y avait un silence de mort, un sentiment difficile à décrire. Nous avons entendu les Allemands revenir, nous sommes donc partis sans comprendre que les habitants avaient été tués dans l'église, dans les granges et d'autres lieux. Nous l'avons appris à notre retour de mission. On ne pensait pas que l'armée allemande serait capable d'une telle cruauté. »

À la fin de la guerre, Jean participe à la reconstruction du village, en tant que plâtrier. C'est là-bas qu'il rencontre sa femme. Puis son chemin l'amène à Saint-Pierre-des-Corps, où il devient professeur dans le bâtiment.

Aujourd'hui, président de l'ANACR, l'Association nationale des anciens combattants et ami(e)s de la Résistance, il transmet son histoire aux plus jeunes, notamment dans les collèges et lycées, « pour qu'ils puissent comprendre ce que nous avons vécu, expliquer ce qu'est le fascisme et surtout pour ne pas oublier ces « combattants de l'ombre » qui se sont battus il y a plus de 80 ans pour libérer la France. » Merci, Jean!